

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome  
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL  
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

## SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente,  
ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ;  
MM. ETCHEVERRY, BROUCARET, IBARBOURE, MATON

**EXCUSÉS** : MM. ALDANA-DOUAT, KORDIAN

**POUVOIRS** : M. ALDANA-DOUAT à M. ETCHEVERRY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ECHEVERRIA

### O/J N° 3 – ORCHESTRE : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION HERMIONE-LAFAYETTE ET L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORCHESTRE

M.....présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de son lancement de saison 2022-2023, l'Orchestre du Pays Basque renouvelle son engagement aux côtés de son partenaire de cœur « l'Association des Amis de l'Orchestre ».

A cette occasion, nous souhaitons profiter de la présence exceptionnelle de la frégate *l'Hermione* en rénovation dans la cale sèche du port de Bayonne-Anglet pour ouvrir l'événement à un nouveau partenaire en la personne morale de l'association Hermione-Lafayette.

Afin de ne pas rompre avec la tradition, la présente convention vient fixer les termes d'une collaboration pour l'organisation d'un concert convivial dans un cadre original pour présenter la saison aux membres de l'Association des Amis de l'Orchestre et toucher de nouveaux publics.

---

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Le Président,  
Anton CURUTCHARRY



Ce partenariat mentionne ainsi :

- La mise à disposition de la frégate pour la soirée à un tarif ultra préférentiel par l'association Hermione-Lafayette
- La location du lieu et mise à disposition du plateau technique (+ régisseur) prise en charge par la régie autonome (1000€ HT).
- Une programmation artistique prise en charge par l'association des Amis de l'Orchestre.
- L'organisation d'un pot pris en charge par l'association des Amis de l'Orchestre.
- L'organisation de la soirée en 2 sessions musicales pour toucher un plus grand nombre de personnes et respecter la capacité d'accueil du lieu.

Il est demandé au Conseil d'administration, après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président à signer la convention avec les associations Hermione-Lafayette et les Amis de l'Orchestre dont le projet est présenté ci-après.

DONT ACTE